Zeitschrift: Le nouveau conteur vaudois et romand

Band: 85 (1958)

Heft: 7

Artikel: Prix Kissling

Autor: [s.n.]

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-230943

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 01.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Communiqués officiels de l'Association vaudoise des Amis du patois

Prix Kissling

Le délai pour la production des travaux est fixé au 30 avril prochain. Les adresser en cinq exemplaires dactylographiés au président Ad. Decollogny, 11, ch. du Parc-de-Valency, à Lausanne.

Ce concours est ouvert dans le cadre de l'« Association vaudoise des Amis du patois ». Seuls peuvent y prendre part, les membres de cette association et ceux des Amicales de Granges-Lucens et de Savigny-Forel, qui s'y sont rattachées. Espérons que d'autres amicales viendront se joindre à notre société, pour permettre à leurs membres de tenter leur chance.

Les prix couronnent une recherche historique ou philologique relative au dialecte vaudois ou, à son défaut, un conte ou une nouvelle dans ce dialecte.

Les traductions sont exclues et seules les œuvres modernes sont retenues.

Tout travail dont l'anonymat n'est pas absolu sera écarté.

Outre la médaille délivrée par l'Académie rhodanienne des lettres au meilleur résultat, le lauréat recevra la somme de 25 fr. Un deuxièprix recevra 25 fr. et un troisième 15 fr.

Les objets primés restent la propriété de notre association pendant deux ans. Les anciens lauréats peuvent concourir ; ils seront cependant classés dans les « hors-concours ».

Dans les Amicales vaudoises

Mont-Pèlerin. — L'assemblée de l'Amicale du Mont-Pèlerin a eu lieu le 2 février. Séance très réconfortante, bien que fort attristée par le grand départ du dévoué secrétaire Henri Genton.

Le président Lucien Mouron adresse à l'assemblée debout, un hommage vibrant et sincère au disparu, ainsi que des paroles de sympathie à sa veuve et aux membres de sa famille, présents pour la circonstance. On a regretté l'absence de M. le pasteur Vuille, retenu ailleurs.

Dans une courte partie administrative, il a été désigné un nouveau secrétaire en la personne de M. Robert Davet, retraité des CFF au Mont-Pèlerin. Entre-temps, sont arrivés une quinzaine de membres, dont plusieurs dames, venant d'Attalens avec leur président Maxime Savoy. C'est dans un esprit d'amitié vaudoise-fribourgeoise que se déroula la suite de l'assemblée, avec chants, histoires gaies, anecdotes, dans un amalgame de dialecte de la Veveyse et du Jorat: une heure des plus fraternelle et réconfortante!

Pour continuer dans cet esprit, on a fixé une rencontre commune aux deux sections. à Attalens, dans le courant de mars. Une fois de plus, on constate que le patois engendre de précieux liens d'amitié.

En conclusion, le président Mouron nous écrit :

« Tot è bin zu, mâ lou segrètèro Genton no manquè bin. On s'arrindzîve tant bin avoué li, adî d'accô, min dè tsecagne. Foudra asseyï dè fére dâo mîmo avoué lou novi gratta-papâ, po lou bin dè noutr' Amicala. »

Souhaitons-le à ces amis du Pèlerin.